ASSOCIATION DES RIVERAINS DES RUES MARIE-HENRIETTE, HELENE ANDREE et ALENTOURS

Procès verbal du L'Assemblée Générale mixte du 25 janvier 2020

Etaient présents :

Parmi les membres du CA: Laurent Lefèvre, Florence Touzot, Albert Anstett, Christelle Péchier, Sandrine Toulouse, Didier Prou

Absent CA excusés: Nathalie Cases, Gabriel Sulpizio

Parmi les adhérents, Mesdames et Messieurs Préveraud, Feuvrier MA et P, Machenaud, Hamaleinen, Briard J&D, Valérian, Gauthreau, Doulet/Le Moal, Lavrat, Roulier, Brignola, Cau., Sulpizio T, Dugat, Lamamy, Rassinoux, Cazier, Lefevre F, Fougeron, Anstett C, Raimond, Tournesac, De Castres, Schmitt, Magniez,

Représentant la Mairie de Versailles :

Emmanuelle de Crepy adjointe au maire en charge de la concertation, Liliane Hattry, conseillère municipale Présidente du Conseil de quartier et de la Commission de sécurité et Jacques

Mosnier, Vice-Président du Conseil de quartier

La séance est ouverte à 10h00 sous la conduite de Laurent Lefèvre, Président de l'association M2H2A.

Assemblée générale ordinaire

Introduction par le président et présentation du rôle de l'association ainsi que des membres du conseil d'administration.

L'AG débute par le sujet des bus PHEBUS qui concentre l'attention des riverains

Rappel de l'augmentation du trafic de 35% et amplitude horaire de 5h à 1h : 169 bus par jour et des nombreux témoignages sur les nuisances : bruit, trafic et dangerosité pour les riverains / enfants et adultes.

Des dégâts ont été constatés sur les voitures – il est remonté que Phébus préfère éviter les

constats au profit d'une enveloppe de 1500 euros par accrochage – en gré à gré

Beaucoup de témoignages qui décrivent des situations de-vitesse excessive et d'accrochage et de dangerosité, provoquées par les bus. Les riverains se posent beaucoup de questions.

- Question est-ce qu'on a mesuré la vitesse des bus, notamment le matin? Un riverain se propose de filmer la vitesse des bus. Le 30km heure n'est pas respecté;
- Question : y a-t-il des caméras à l'extérieur des bus pour apporter les preuves des accrochages ?

Un rappel est fait par le Président sur les différents échanges qui ont eu lieu entre M2H2A d'une part et la mairie, Versailles Grand Parc (VGP) et Keolis d'autre part, avec les éléments factuels remontés par tous les riverains concernés.

Lors des récents échanges avec VGP et Phébus le 21 janvier 2020, il a été rappelé que la ligne 1 est la deuxième ligne la plus fréquentée de Versailles (25% du traffic). Les riverains constatent pour autant que les bus sont souvent vides au passage dans nos rues, ce qui est dû à notre

position en bout de ligne. Keolis a fourni des statistiques de fréquentation mais qui ne sont que provisoires du fait du caractère récent de la ligne et des problématiques liées aux grèves de la

Les riverains portent à l'attention des représentants de la mairie <u>le problème des trains de bus</u> qui n'ont pas diminué après les quelques mois de mise en service. A titre d'exemple, le jeudi soir, jour du ramassage des poubelles bleues, il y a des trains de bus systématiquement, liés au fait que le bus qui suit le camion de collecte des ordures est retardé, ce qui fait qu'il est toujours rattrapé par le bus suivant. Les riverains témoignent également du passage de nombreux bus marqués SV (Sans Voyageurs), qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de passages de Kéolis. Ceci augmente d'autant le trafic total dans nos rues qui ne sont pas adaptées à un tel trafic.

Intervention d'Emmanuelle de Crépy - Intervention au nom de la mairie sur le sujet des bus

Mme de Crépy souligne la qualité du dossier réalisé par l'association et remercie les membres pour ce travail.

Un rappel est fait sur le donneur d'ordre qui est IDF Mobilité (initiateur et co-financeur du projet) qui voulait que lques lignes « structurantes » de grande longueur.

- Plusieurs actions sont en cours:
 - La verbalisation: Kéolis est l'exploitant du réseau et est prestataire, il a été porté à sa connaissance que les agents municipaux allaient démarrer une campagne de surveillance et de verbalisation des bus ne respectant pas les limitations de vitesses et autres règles de circulation.
 - 2) Un courrier est à la signature du maire F. de Mazière à l'intention de Valérie Pécresse (Présidente d'IDF Mobilité) sur différents sujets dont notamment une demande formelle d'étude de la déviation de la rue Hélène Andrée avec demande de réponse d'ici fin février . Mme de Crepy indique qu'il n'est pas facile de prévoir la date de mise en service de la modification. Celle-ci pourrait se situer au mois de septembre 2020.
 - E. de Crepy rappelle que globalement le nouveau tracé de bus apparait plutôt satisfaisant pour les Versaillais (surtout entre Parly 2 et la gare des chantiers), qu'il rend un véritable service et que :
 - L'information sur le tracé a été présentée au Conseil de quartier. Il lui avait semblé que le Conseil de quartier ne s'était pas montré favorable à la déviation par la forêt (quoique sans argumentation factuelle) et que ce Conseil avait souhaité vérifier les impacts d'une telle déviation dans la rue de la ceinture. Plusieurs riverains participants au Conseil de Quartier expriment leur étonnement sur la perception de la position du Conseil de quartier par la Mairie, le sujet d'un positionnement du conseil de quartier n'ayant pas été débattu en séance;
 - L'Asrieupe n'a pas fait de demande (à noter qu'ils n'ont peut-être pas fait le travail de recensement des besoins des riverains de façon exhaustive);
 - La rue de la Ceinture a été sollicitée et n'est pas hostile au projet de déviation.
 - E. de Crépy rappelle en outre que ces échanges ont pris du temps.

Question d'un riverain sur le principe de précaution, qui doit être appliqué quel que soit le coût de la déviation de la ligne. Ce riverain fait valoir que le principe de précaution prime sur les questions de coût. E. de Crépy rappelle que d'autres principes de même valeur l'aspondition M2H2Actes l'avantées de fait la roitrage.

E. de Crépy prend à la fin de cette intervention l'engagement de tenir informés les membres de

Brèves de quartier

- parking de l'université fermé et report du stationnement des étudiants et entreprises dans nos rues: E; de Crépy rappelle que le terrain appartient à l'Etat et qu'à date, la mairie de Versailles n'a aucune information sur le sujet si ce n'est que la convention d'occupation a été dénoncée par l'université depuis le 20 décembre 2019. Sur le Plan Local d'Urbanisme, la zone correspondant à ce parking est classée en catégorie USP (Urbanisme Service Public). Ceci signifie en pratique que seule une construction destinée à un service public peut être érigée sur ce terrain.
- Le sujet de la mixité sur l'école de la source est évoqué E. de Crepy annonce qu'elle se renseigne auprès de l'adjointe au maire en charge de l'éducation, Madame Claire Chagnot Forain.
 - Il est précisé par un riverain que les représentants de l'association peuvent prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves au niveau municipal (plutôt qu'au niveau de chaque école). Les associations à contacter sont la PEEP, l'UNAAPE et la FCPE (coordonnées de la PEEP Versailles sur internet, pour la FCPE, c'est la fédération départementale des Yvelines, et pour l'UNAAPE, il y a un contact national.). Les représentants de parents de ces fédérations dans les écoles pourront également aiguiller l'association. Il vaut mieux discuter au niveau municipal pour avoir une vision plus globale qu'école par école. L'objet du contact avec les fédérations est de demander ensemble une audience auprès de l'Inspecteur(trice) de l'Education Nationale de la circonscription de Versailles en y associant Madame Claire Chagnaud-Forain. Les discussions sur une éventuelle redéfinition de la sectorisation des écoles pourront être menées au sein de ce groupe.
- Sécurité dans le quartier Le point de sécurité sur le chemin de Fausses Reposes et du tabac / café est remonté par les riverains qui signalent une aggravation des incivilités contre les voitures et autres. Une question est posée sur les éducateurs de rue. Madame Hattry indique que sur l'ASVJ pour les jeunes, il y a désormais suite à une réduction d'effectifs souhaitée par la préfecture uniquement 2 éducateurs de rue pour 3 quartiers sensibles de Versailles (Jussieu, Chantiers et Moser). Notre interlocuteur sur ce sujet sera sûrement Thierry Voitellier, adjoint au Maire chargé de la sécurité. Il est proposé aux riverains de remonter les incivilités sur le site de la mairie et sur le site Voisins Vigilants pour faire un effet nombre.

- Autres sujets évoqués :

- Le rachat du bail de la boucherie de Bernard de Jussieu est en cours. Versailles Habitat, propriétaire des locaux, a bloqué la reprise du bail par une boucherie Halal et un dossier est actuellement à l'étude au Cabinet du maire pour préempter le commerce.
- Problème de luminaires en panne. Madame Hattry indique qu'il faut la prévenir quand il y a des problèmes sur la voirie (action plus rapide que par le dépôt d'un message sur l'appli Versailles qui visiblement ne fonctionne pas).
- Cimetière : Madame Hattry indique que le cimetière va être étendu d'une cinquantaine de places, sans empiéter sur le parc de Bonne Aventure. L'emplacement utilisé sert actuellement à divers trafics. Une vigilance accrue est demandée aux riverains si les trafics se délocalisent sur une autre zone. C'est désormais la police municipale qui est responsable de la sécurité dans les parcs municipaux.

- Plantations un point est fait sur la tenue des massifs et l'élagage des arbres qui n'a jamais été fait. Liliane Hattry prend note de nos demandes
- Les fresques du quartier Bernard de Jussieu 2 seront finalisées en mars 2020 et les 2 dernières fin juin 2020.
- Rue Saint Nicolas : la rue va être aménagée mais ne sera pas à sens unique il y aura quelques suppressions de places de stationnement et l'installation de chicanes pour organiser les croisements des voitures.

Festivités de quartier et dispositif Voisins Vigilants

Un rappel est fait sur l'apéro musical de juin et sur l'apéro de rentrée où de nombreux riverains étaient présents et ont fait des retours très positifs.

L'apéro des beaux jours 2020 est prévu le samedi 6 juin sur le même principe « chacun apporte quelque chose »

Le dispositif voisins vigilants continue de croitre sur Versailles et reste un canal très rapide pour signaler tout problème (sms, mail et notification)

Compteurs Linky et fibre

Un rappel est fait sur les propositions d'Enedis sur les compteurs Linky, et il est porté à la connaissance des riverains que les abonnements fibre peuvent désormais être souscrits auprès de SFR en plus d'Orange.

<u>Présentation du Rapport Moral:</u>

Rappels des objectifs de notre association, des différents évènements à venir et des communications envoyées au cours des derniers mois. Les réactions de l'Assemblée Générale sont très positives.

Comptes 2019

Le budget est validé Toutes les rubriques sont approuvées A noter que 47 familles ont adhéré sur 2019.

L'approbation du PV, du rapport moral et du rapport financier est approuvée à l'unanimité des personnes présentes. Renouvellement des administrateurs — personne ne s'opposant à ce que le vote soit globalisé à tous les membres, la reconduction des administrateurs, a l'exception de Gerard Motte qui a présenté sa démission quelques jours auparavant ,est approuvée à l'unanimité. Ana Maria Raimond est nommée administratrice de l'association à l'unanimité. Le quitus est donné au Conseil d'Administration à l'unanimité.

La séance est levée à 12h30.